



Manifeste des villes éducatrices Quelle éducation en 2030 ?

Le Réseau français des villes éducatrices entend remettre l'éducation au cœur des priorités des politiques territoriales. Depuis 2014, la grande majorité des villes s'est dotée d'un Projet éducatif de territoire (PEDT) dont l'objectif est de rendre cohérente l'action éducative sur tous les temps et âges des enfants et des jeunes. Cela a permis de redéfinir le partenariat local à travers des alliances éducatives intégrant l'Éducation nationale, l'éducation populaire, les parents, les enfants, les agents, les collectivités, etc.

Il importe désormais de fixer un nouvel horizon. Les prochaines politiques éducatives ne peuvent pas être dictées par les contraintes budgétaires qui se sont accumulées ces dernières années. Ces contraintes ont affaibli les associations, les écoles publiques et plus largement les services publics locaux. Elles mettent en danger le contrat social sur lequel repose la République. Déplorer la montée de la ségrégation est d'autant plus déplacé que l'éducation populaire a subi des baisses de financement. L'horizon de la jeunesse en 2020 ne peut pas se résumer à un coûteux dispositif de mini-service militaire.

Se poser la question « quelle éducation en 2030 ? », c'est travailler pour la « génération climat ». Cette génération qui sait déjà que les défis qui l'attendent peuvent être écrasants. Cette génération qui évolue dans le monde de la post-vérité ; de la productivité en compétition avec l'intelligence artificielle ; du repli sur soi et de la tentation communautariste.

A Paris puis à Orly lors de ses rencontres nationales, le RFVE a réuni ses partenaires : fédérations d'éducation populaire, syndicats enseignants (Snui-pp, Se-Unsa, Sgen-Cfdt), la FCPE, ANDEV, ainsi que des parlementaires de différentes sensibilités politiques (Sylvie Charrière, George Pau-Langevin, Max Brisson). Cela a permis de dégager les grandes priorités pour la décennie à venir.

Face aux défis climatiques et démocratiques, les villes éducatrices plaident pour des villes à hauteur d'enfant. Car c'est à l'échelle locale que peuvent se retisser les espaces de solidarité, de démocratie et d'une reconnexion avec la nature.

Ces grandes priorités doivent s'appuyer sur un service public d'éducation laïque renforcé, avec un rôle central de l'éducation populaire.

L'éducation, priorité des territoires !



Manifeste des villes éducatrices

Quelle éducation en 2030 ?

Développer la solidarité pour la transition écologique et la résilience

- Faire de la lutte contre le changement climatique un objectif central de l'éducation : donner les clefs de compréhension des causes et des conséquences du changement climatique, ainsi que la mise en œuvre de solutions locales (connaissance de la biodiversité, de la météo et du climat, une alimentation raisonnée et durable, reconnecter les enfants avec la nature), soutenir les projets en fonction de leur valeur environnementale. Autour de cet enjeu, les centres de loisirs et de plein air pourraient être relancés.
- Anticiper les conséquences des bouleversements du climat : adaptations des bâtiments scolaires, des cours d'écoles, des rues, etc, en remettant le végétal au cœur de l'architecture scolaire
- Développer de nouvelles solidarités face à un enjeu à la fois global et local : les familles les plus fragiles socialement sont les plus exposées au risque climatique. La ville résiliente ne laisse aucune famille à la rue, en précarité énergétique, ou exposée aux fortes chaleurs. Elle inclut tous les enfants.

Former les citoyen.ne.s de demain dans un monde complexe

- Faire de l'éducation aux médias un projet central : combattre les fake news nécessite de mobiliser les acteurs de tous les temps de l'enfant et donc les parents. L'acquisition du sens critique et des clefs de compréhension d'un monde complexe et numérique n'est possible que si tous les acteurs éducatifs agissent de façon cohérente en faisant vivre la laïcité dans tous les territoires.
- Permettre la participation des enfants et des parents dans l'élaboration et la mise en œuvre des PEDT : les projets éducatifs doivent agir avec les personnes concernées, en les impliquant dans la décision, et avec une attention particulière pour les familles en situation de pauvreté. Ils permettent réellement l'inclusion de tous les enfants porteurs de handicap. La mobilisation des acteurs partenaires de l'école est primordiale.
- Faire de la réussite de tous les enfants la priorité éducative de tous les acteurs intervenant en cohérence de 0 à 25 ans : les PEDT se sont généralisés d'abord autour de l'âge de l'école primaire (2-11 ans). En élargissant le projet éducatif à la petite enfance et à la jeunesse, les villes peuvent assurer un continuum éducatif qui permette d'assurer des parcours cohérents à tous les enfants et les jeunes. La formation et la reconnaissance de la qualification sont indispensables afin d'assurer des parcours éducatifs qualitatifs. La question des rythmes éducatifs devra continuer à être interrogée avec tous les acteurs, la France s'illustrant par un des plus faibles nombre de jours de classe au monde.

L'éducation, priorité des territoires !